



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017





SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
CHIFFRES CLÉS	6
FAITS MARQUANTS	7
RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION	12
AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DE FORMATION	21
DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION EN COURS D'EMPLOI	27
CONSOLIDATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	32
DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE	37
PARTENARIAT ET COOPÉRATION INTERNATIONALE	42
FINANCEMENT	50



"Étant donné que la formation professionnelle est devenue aujourd'hui la clé de voûte dans tous les secteurs de développement, on devrait passer de l'enseignement académique classique à une double formation garantissant aux jeunes la possibilité d'obtenir un emploi. Dans ce cadre, il faut renforcer les instituts de formation aux différentes filières, notamment les nouvelles technologies, l'industrie automobile, l'aéronautique, les professions médicales, l'agriculture, le tourisme, le bâtiment et bien d'autres."

Extrait du Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI
que Dieu L'Assiste,
Jeudi 30 juillet 2015, à l'occasion de la Fête du Trône.

Sa Majesté le Roi MOHAMMED VI a réitéré sa haute sollicitude à l'égard de la Formation Professionnelle en général et l'OFPPT en particulier.

Le Souverain a posé, le 27 mars 2017, la 1ère pierre du Centre de formation dans les métiers de l'Hôtellerie/Tourisme El Hank à Casablanca, créé en partenariat avec la Fondation Mohammed V pour la Solidarité.

Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste a également procédé, le 27 novembre 2017, à l'inauguration du Centre Multisectoriel de Formation Professionnelle Mohammed VI de Yopougon – Abidjan, ainsi que le lancement des travaux de construction d'un Internat au sein du même établissement.

Grâce à cette sollicitude renouvelée, l'OFPPT a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie visant le développement de son offre de formation, l'amélioration de la qualité de ses prestations, l'intensification des liens avec les professionnels et le rayonnement à l'international, notamment à travers le transfert de son expertise vers les pays du Continent africain.

Pour ce faire, l'OFPPT a renforcé son offre de formation pour atteindre une capacité d'accueil de 544.000 places, soit une hausse de 9%, par rapport à 2016/2017 (501.000 places), y compris 70.500 places pédagogiques pour le BAC Pro.

“ L'OFPPT A RENFORCÉ SON OFFRE DE FORMATION POUR ATTEINDRE UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 544.000 PLACES ”

Cette offre est destinée à répondre aux besoins en compétences des grands programmes économiques et les

stratégies sectorielles particulièrement les Écosystèmes du PAI et les partenariats scellés avec les opérateurs économiques et les Fondations.

Cette impulsion est soutenue par l'amélioration continue de la qualité de la formation, à travers la ré-ingénierie des filières de formation, le perfectionnement du corps formateur, la poursuite de la certification des cursus et des formateurs. Ainsi, 778 bilans de compétences ont été administrés, 2.900 formateurs perfectionnés et 187 formateurs certifiés dans les secteurs prioritaires.

Par ailleurs, l'OFPPT a œuvré pour l'amélioration de ses prestations dans le domaine de la formation continue avec un chiffre d'affaires de 170 MDH, soit une hausse de 26 % par rapport à 2016 ; 739 Entreprises concernées et plus de 70.000 bénéficiaires.

La coopération internationale, particulièrement la coopération Sud/Sud, a été fortement impulsée par la création de l'Alliance Africaine pour le Développement de la Formation Professionnelle, qui regroupe 15 pays, avec l'appui de la Banque Islamique de Développement - BID.

C'est dans ce cadre qu'intervient le partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour le Développement Durable, visant la mise en place de 8 établissements dans divers pays africains amis.

La réalisation de ces activités a nécessité la mobilisation d'un budget global de l'OFPPT (y compris les CSF et les projets conventionnés) qui s'élève à 3.602,3 MDH, soit une évolution de +3,1 % par rapport au budget 2016. Le budget affecté à la réalisation du plan d'action de l'OFPPT est de 2.973,5 MDH.

CHIFFRES CLÉS

Capacité de formation
annuelle portée à

544 000
PLACES PÉDAGOGIQUES
(Contre 501.000 places en 2016)

Renforcement du réseau des
établissements de formation

362
**À TRAVERS
LE ROYAUME**

Création de

**19 NOUVELLES
FILIÈRES**
6 diplômantes
13 qualifiantes.

Système des passerelles internes

11 000
BÉNÉFICIAIRES

Évolution des bénéficiaires de la Formation
Par Alternance pour atteindre

92 135
STAGIAIRES
dans 71 filières

Les formations en cours
du soir comptent

7418
BÉNÉFICIAIRES

Certification des formateurs des
filiales NTIC, automobile, génie
électrique, génie climatique et génie
mécanique totalisent

185
FORMATEURS
certifiés

Formation à la création
d'entreprise

1 513
PORTEURS DE PROJETS
formés

FAITS MARQUANTS

Pour atteindre **362 centres**
avec une capacité d'accueil
de **544.000 places**



**CRÉATION DE
8 NOUVEAUX
CENTRES DE
FORMATION**

Dans les villes de Tata
et Meknès



**MISE EN PLACE
DE 2 INTERNATS**

Concours Général de la Formation
Professionnelle : **37 prix**
WorldSkills 2017 : **2 Médailles d'Excellence**
Cisco Networking Academy Net Riders 2017:
1^{ère} place au niveau Africain pour les deux
compétitions



**DISTINCTION
DES STAGIAIRES**

Dans le cadre d'un
partenariat OFPPT/ USAID



**LANCEMENT
DU CAREER
CENTER DE
TANGER**

27 Novembre 2017



Inauguration du Centre Multisectoriel de Formation Professionnelle Mohammed VI de YOPOUGON : réalisé en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour le Développement Durable.

27 Mars 2017



Pose de la 1ère pierre du Centre
de Formation dans les Métiers de
l'Hôtellerie et du Tourisme
El Hank/Casablanca.

18 Avril 2017





Création de l'Alliance Africaine pour le Développement de la Formation Professionnelle : 15 pays signataires en plus de la Banque Islamique de Développement.



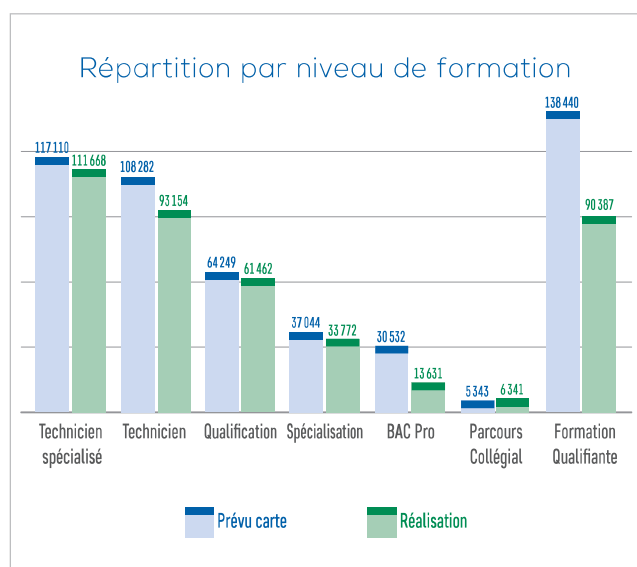
**RENFORCEMENT
DE L'OFFRE
DE FORMATION**

I. Développement de la formation et de son dispositif

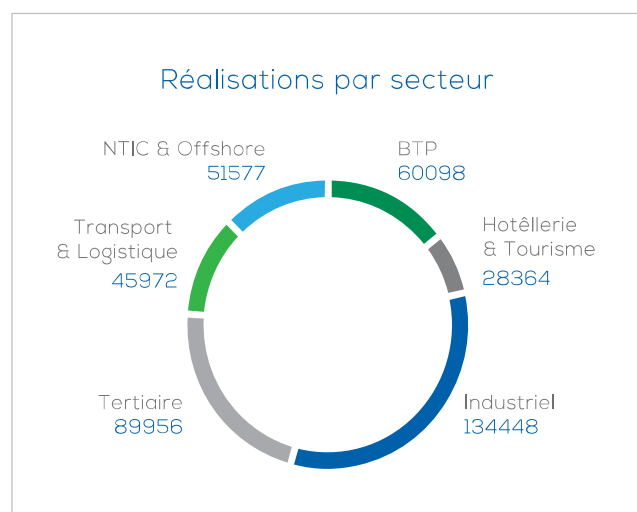
Les objectifs de la carte de formation 2017-2018 s'inscrivent dans le cadre du plan de développement, visant la formation de plus de 2.000.000 jeunes à l'horizon 2021. Comparée à 2016-2017, cette carte a atteint 544.000 places pédagogiques, soit un taux d'évolution de 9%.

1. Réalisations de la carte de formation 2016/2017

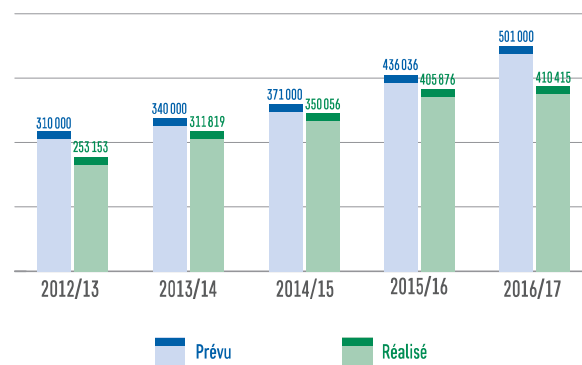
L'offre de formation globale a été de 501.000 places pédagogiques, soit une évolution de 15%, comparée à 2015/2016. Par niveau de formation, la répartition des réalisations se décline comme suit :



Les réalisations de la carte de formation ont atteint 410.415.



Evolution des effectifs de formation



2. Carte de formation 2017/2018

Comparée à 2016-2017, la carte de formation 2017/2018 a atteint 544.000 places pédagogiques, soit une évolution de 9%, dont 37% en mode alterné, représentant un effectif de 92.135 stagiaires.

2.1. Caractéristiques

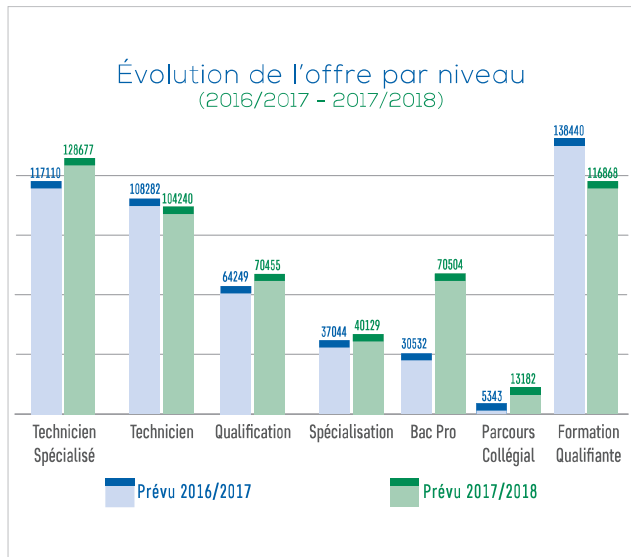
Les places pédagogiques ont progressé de 10% pour le niveau Technicien Spécialisé, passant de 117.110 à 128.677, et ont connu une régression de 4% pour le niveau Technicien, passant de 108.282 à 104.240, et ce en faveur du développement des filières du Baccalauréat Professionnel.

La Formation Qualifiante a connu une baisse de 10% de son offre par rapport à l'année précédente, en enregistrant 130.050 places (contre 143.783 en 2016/2017). Cette diminution s'explique par la clôture en 2017 de la dernière phase du programme de formation obligatoire pour le secteur du Transport Routier.

A noter également que 70.504 places ont été réservées au cursus du Baccalauréat Professionnel contre 30.532 places en 2016 (soit une évolution de 131%). Ce projet important qui renforce les ponts entre l'Éducation Nationale et la Formation Professionnelle est mené en étroite collaboration avec le Département de l'Éducation Nationale.

En ce qui concerne le Parcours Collégial, mis également en œuvre avec le Département de l'Éducation Nationale, les effectifs prévisionnels sont passés de 5.343 en 2016 à 13.182 places avec une évolution de 147%.

Les niveaux TS et T cumulent 56% de l'offre de la Formation Diplômante.

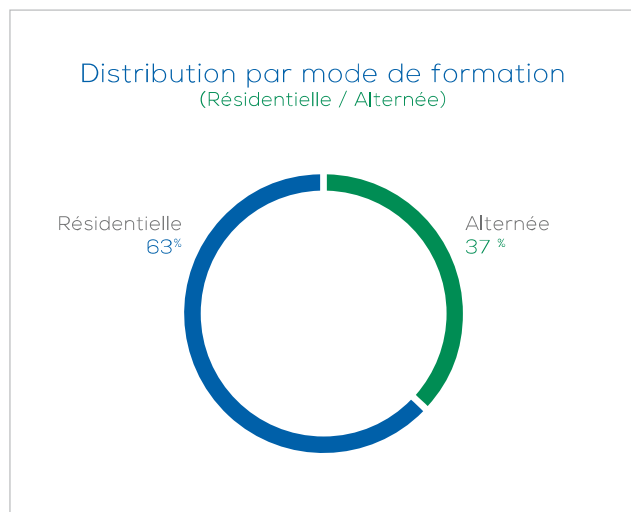


2.2. Réalisations de la carte 2017-2018 (à juin 2018)

Les réalisations relatives aux objectifs de la carte ont atteint 78% pour la Formation Diplômante, soit 32.1038 stagiaires.

Il est à noter une diminution importante des réalisations pour les formations qualifiantes, notamment dans le secteur du Transport impactées par l'achèvement des actions prévues par les conventions avec le METL.

2.3. Formation Professionnelle par Alternance



La FPA se caractérise par les indicateurs suivants :

- La formation alternée représente 37% du dispositif, soit un effectif de 92.135 stagiaires (dont 25 % des filles) ;
- Un dispositif de 200 établissements adoptant ce mode ;
- Une diversification de l'offre avec 71 Filières contre 68 au titre de l'année 2016-2017.

En vue d'accompagner qualitativement cette évolution, l'OFPPT a entrepris l'amélioration de la gestion pédagogique de ce mode de formation, notamment :

- La mobilisation de 1.232 formateurs conseillers ;
- La formation sur «la pédagogie de l'alternance» au profit de 874 formateurs conseillers ;
- La formation de 361 tuteurs en entreprise sur la pédagogie de l'alternance pour l'accompagnement des écosystèmes, industriels : identification des filières adaptées au mode alterné.

2.4. Formation-Production

La formation production a particulièrement concerné les filières de : menuiserie bois et aluminium, construction métallique, plomberie sanitaire, électricité, peinture vitrerie, espaces verts, fabrication mécanique, froid et climatisation, confection, cuisine-restauration, informatique et maintenance informatique.

2.5. Formation dans les Centres Pénitentiaires (PRD)

Pour la rentrée 2017-2018, l'effectif prévu était de 10.620 stagiaires, soit une progression de 6% par rapport à l'année précédente. Cet effectif est réparti sur 63 centres de formation contre 58 centres en 2016/2017. Il concerne également 43 filières.

Plusieurs actions ont été entreprises pour développer la formation dans le milieu carcéral :

- L'équipement des centres Ait Melloul I, Oued Zem, ES-Smara, Taza, Tanger II, Fès, Ouarzazate, Tata, Taroudant et Tétouan ;
- La mise à disposition de la matière d'œuvre nécessaire au bon déroulement de la formation ainsi que l'amélioration du suivi et de

l'encadrement des centres par les directions régionales dont ils relèvent.

2.6. Cours Du Soir (CDS)

7.418 bénéficiaires des cours du soir en 2017/2018, pour un effectif prévisionnel de 15 272, soit un taux de réalisation de 49% tous niveaux de formation confondus.

Les filières des niveaux Technicien Spécialisé et Technicien représentent 98% des inscrits, (80% pour le niveau Technicien Spécialisé et 18% pour le niveau Technicien). Le niveau Qualification ne représente que 2% des effectifs.

Le nombre des bénéficiaires des assujettis à la TFP représente 83% du total des inscrits.

3. Campagne de sélection et d'admission : rentrée 2016/2017

Une grande campagne de communication a été lancée afin de toucher le maximum de jeunes. L'objectif est avant tout de les aider à faire le bon choix et à s'orienter vers les branches les plus adaptées à leurs profils et à leurs objectifs. Résultats, certains sites ont enregistré des taux dépassant 10 demandes pour une place.

3.1. Communication et Information autour de l'offre de Formation

Une communication à 360°. Telle est l'approche adoptée par l'OFPPPT pour mieux informer les différents publics cibles sur les opportunités offertes par notre dispositif de formation professionnelle. Plusieurs canaux, relevant de la communication média ou hors-média, ont été soigneusement étudiés et sélectionnés, à savoir :

- La participation à plus de 100 forums d'orientation et des Métiers, totalisant plus de 330.000 visiteurs ;
- L'organisation de plus de 200 visites guidées organisées au sein des établissements de formation au profit



d'environ 15.000 visiteurs et candidats à la formation ;

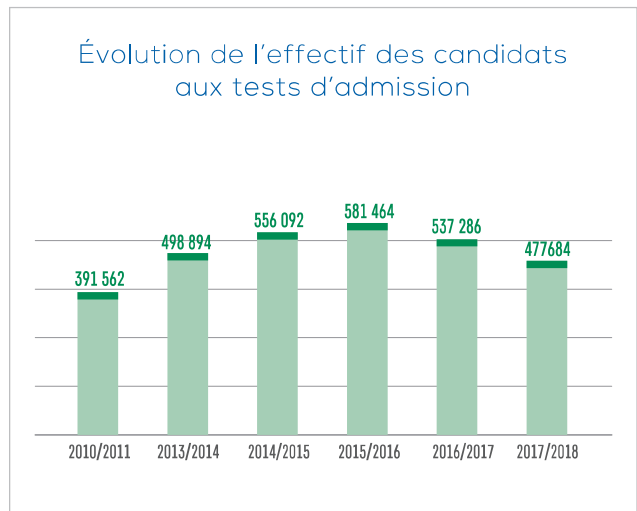
- L'organisation de plus de 196 réunions d'information sur l'offre de formation en coordination avec les différents intervenants relevant du Département de l'éducation Nationale au profit de plus de 2000 bénéficiaires ;
- L'édition de 32.000 affiches, 497.000 dossiers d'orientation, 1.630.000 guides régionaux / Flyers et 500 banderoles ;
- La diffusion d'un spot sur les 3 chaînes nationales (Médi1 TV, 2M TV, Al Aoula) : 243 passages télévisés ;
- La diffusion, sur 20 stations, de 7 spots par niveau de formation : 803 passages radio ;
- L'entretien d'une présence régulière sur les réseaux sociaux à travers des contenus dédiés aux jeunes : articles, vidéos, questions... ;
- La publication du spot et l'insertion de bannières publicitaires sur différents supports digitaux (Réseau Display, éditeurs locaux, réseaux sociaux...);
- La réalisation des opérations d'emailing auprès d'une base qualifiée de plus de 600.000 contacts, composés de lauréats, stagiaires, chercheurs d'emploi, institutionnels, Médias, etc. : plus de 5.700.000 mails envoyés.

3.2. Demande en formation

Les efforts déployés en matière d'information/communication ont eu un impact positif en termes de candidatures qui ont dépassé 477.000.

Le taux de demande global donne lieu à une moyenne légèrement supérieure à une demande pour une place (115%), sachant que certains sites enregistrent des taux élevés, dépassant 10 demandes pour une place.

L'analyse par niveau en Formation Diplômante fait état d'une moyenne de deux demandes pour une place.



4. Suivi et évaluation des formations

Dans l'objectif d'assurer la fiabilité des résultats des examens et leur disponibilité dans les délais, et en plus de l'amélioration de l'application informatique dédiée, des commissions régionales ont été constituées pour assurer le contrôle des copies des épreuves, la fiabilité des données saisies sur l'application et le respect des procédures en vigueur avant la proclamation des résultats.

Ainsi, le taux de réussite moyen enregistré aux examens de fin de formation, pour la promotion 2017, a atteint 86%.

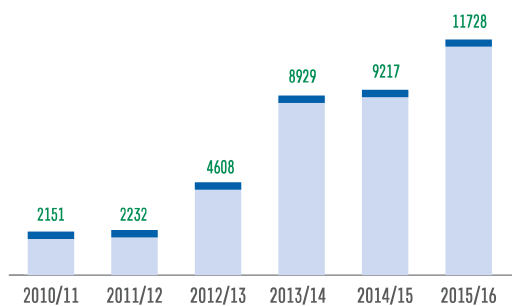
Pour les examens de passage, le taux de réussite est de 76%, soit une amélioration d'un point par rapport à la dernière promotion.

5. Développement du système des passerelles

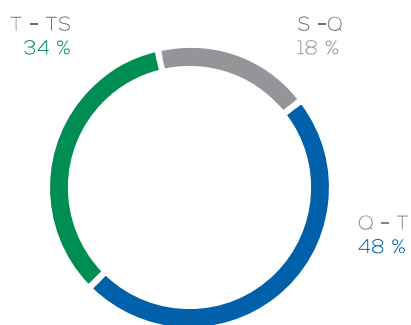
Le système des passerelles a atteint un effectif de 11.728 bénéficiaires, soit une évolution de 27% par rapport à 2016/2017.



Évolution du système des passerelles



Répartition des passerelles par niveau de formation



6. Couverture médicale des étudiants

Pour accompagner la mise en place de la couverture médicale au profit des stagiaires du niveau TS, l'OFPPT a procédé à l'amélioration de la plate-forme, abritée au niveau de l'ERP métier de l'OFPPT, la formation de 28 responsables et cadres des Directions Régionales sur le traitement des dossiers des stagiaires, la mise en place des configurations réseau nécessaires aux échanges des données avec la CNOPS, ainsi que la participation active aux réunions et comités de suivi de la convention pluriannuelle de gestion entre l'OFPPT, la CNOPS et les différents acteurs concernés par la CME.

Ainsi, 57.689 demandes d'immatriculation ont été ainsi communiquées à la CNOPS, ce qui a permis à l'OFPPT d'être l'opérateur de formation ayant réalisé le plus large taux de couverture médicale pour ses stagiaires.



7. Distinction des stagiaires de l'OFPPT

7.1. Concours Général de la Formation professionnelle 2017

L'édition 2017 a concerné 13 métiers. L'OFPPT a participé à 11 métiers avec 138 candidats et a décroché 37 prix sur les 44 prévus, soit 84%.

7.2. World Skills 2017

La participation de l'OFPPT a connu la distinction de l'équipe marocaine par deux médailles d'excellence en «IT software» et «Technologie automobile».

7.3. Cisco Networking Academy Net Riders 2017

L'OFPPT a décroché, lors de sa participation à la

7e édition de cette compétition, la première place au niveau africain pour les deux compétitions : CCNA et IT Essential.

8. Insertion des lauréats

L'OFPPT accorde une attention particulière à l'insertion de ses lauréats. C'est dans ce cadre que s'inscrit le lancement de deux Career Centers à Casablanca et Tanger, en partenariat avec l'USAID.

8.1. Études d'insertion

Afin de rationaliser les moyens et d'harmoniser les outils de travail, une étude d'insertion commune est en cours de réalisation avec le Secrétariat d'État chargé de la Formation Professionnelle concernant les lauréats de la



promotion 2016. L'étude sera menée selon une nouvelle méthodologie qui prend en compte le poids du dispositif de formation de l'OFPPT qui représente 70% de l'échantillon des lauréats touchés.

8.2. Enquête Formation-CLE (BIT)

Afin de déterminer l'impact du programme de formation «CLE», en partenariat avec le BIT, l'OFPPT a mené une enquête auprès de 1.348 stagiaires, formés en 2017-2018, relevant de 05 directions régionales (dont 45% des filles).

Selon les résultats de l'enquête, 80% des stagiaires estiment avoir amélioré leurs soft skills et 82% affirment leur intention de créer une entreprise.

La formation CLE a eu un effet positif de +33% sur l'intention de création d'entreprises.

8.3. Career Centers (USAID- OFPPT)

Le lancement des deux Career Centers de Casablanca et Tanger, en partenariat avec l'USAID a permis l'insertion des jeunes lauréats de l'OFPPT dans différentes entreprises (BMCE, KIABI, Groupe AKSAL Tanger et Richbond).

8.4. Partenariat FMEF -OFPPT

Dans le cadre de ce partenariat, les stagiaires de l'OFPPT ont participé à la 7ème édition des journées de la finance, organisée par la FMEF relevant de Bank Al-Maghreb.

15.293 stagiaires ont bénéficié de cette formation, animée par les formateurs de l'OFPPT.



**AMÉLIORATION CONTINUE
DE LA QUALITÉ
DE FORMATION**

I. Corps formateur et supports pédagogiques

La qualité de la formation, une priorité majeure de l'OFPPT, passe par le développement des compétences du corps formateur. Ainsi, 778 formateurs ont passé des bilans de compétences et 2.952 formateurs ont bénéficié d'actions de perfectionnement technico-pédagogique.

1. Bilan des Compétences des Formateurs

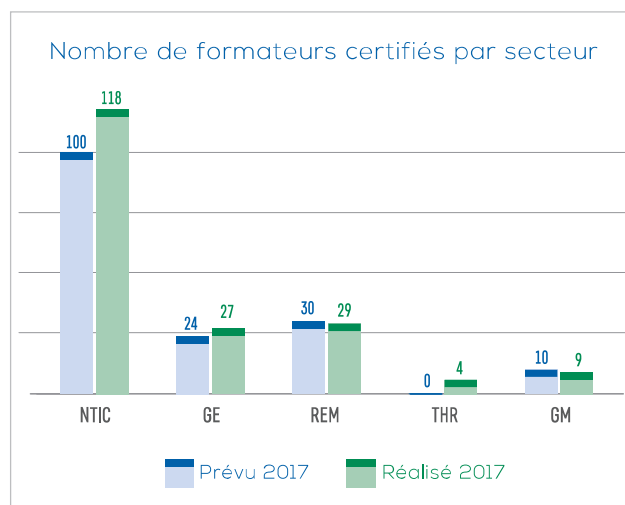
2017 a connu la mise à jour d'outils de bilans de compétences, le positionnement de 778 formateurs, totalisant 1129 JFP.

1.1. Perfectionnement des formateurs

Sur la base des résultats des bilans de compétences, 306 actions de perfectionnement technico-pédagogique ont été réalisées au profit de 2952 formateurs, totalisant ainsi 17.988 JFP.

1.2. Certification des compétences

Le processus de certification des compétences est un axe majeur de la professionnalisation du métier de formateur. Il a concerné 187 formateurs issus principalement des secteurs NTIC, Automobile, Génie Electrique, Génie Climatique et Génie Mécanique.



2. Mise à jour de l'Ingénierie de Formation

À la suite d'une évaluation des supports pédagogiques, réalisée en 2015, des actions de réajustement, d'amélioration méthodologique et de consolidations ont été initiées, ayant permis d'actualiser les supports pédagogiques et les outils d'ingénierie.

- 15 cahiers de charges de formations qualifiantes ;
- 37 guides/programmes pour les filières diplômantes ;
- 50 contenus détaillés des modules de formation ;
- 95 répartitions horaires dont 19 en Cours du Soir ;
- 69 listes d'équipement et matière d'œuvre.

II. Accompagnement des secteurs clés de l'économie Marocaine

En accompagnant les grands programmes structurants et projets sectoriels, les travaux d'ingénierie et de ré-ingénierie de formation sont réalisés en étroite collaboration avec les professionnels de divers secteurs.

1. Secteur Transport et Logistique

Un CDC dédié au Transport et Logistique a été créé afin d'accompagner l'essor du secteur, notamment la stratégie nationale de

développement de la compétitivité Logistique. Dans ce sens, plusieurs activités ont été menées :

- Formation des formateurs en éco-conduite dans le cadre du projet GEF-TRANSPORT ;
- Participation à la réalisation du cadre référentiel des examens du Bac Pro en Logistique, conjointement avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle ;
- Élaboration des outils des Bilans de Compétences pour les filières des niveaux

Technicien et Technicien Spécialisé en Logistique ;

- Participation à la mise en place du projet de loi relatif à la formation continue des Moniteurs Auto-école, en partenariat avec la Direction des Transports Routiers et de la Sécurité.

2. Secteur Automobile et Mécanique

Dans le cadre de l'accompagnement de ce secteur clé de l'économie marocaine, plusieurs opérations ont été menées de concert avec les associations et les opérateurs automobiles :

- **Mise en œuvre des contrats de performance Automobile, GPLC et IMME**

L'OFPPT a poursuivi, conjointement avec l'AMICA, le GPLC et la FIMME, la réalisation des activités d'ingénierie et de ré-ingénierie, en accompagnant les Écosystèmes liés à leurs secteurs d'activité.

Par ailleurs, la collaboration avec l'AMICA a permis de réaliser des travaux de ré-ingénierie visant la mise en place de la filière «Électromécanique des systèmes automatisés» au nouveau Centre de Formation dans les Métiers de l'Automobile de Kénitra.

- **Travaux de rapprochement et de validation des programmes avec les Professionnels**

Ces travaux ont été réalisés avec les professionnels du secteur Automobile : FCA Fiat Maroc, Groupe Bosch, Auto Hall, Sopriam, Budget Location et Auto-distribution et GPLC.

3. Secteur Génie électrique, Climatique et Thermique (Énergies Renouvelables et Environnement)

La collaboration avec les partenaires locaux et internationaux (MASEN, ADEREE, GIZ) a abouti à l'enrichissement des formations des Techniciens en Maintenance Industrielle et Electricité d'Entretien Industriel ainsi qu'à la mise en place de la filière Electricité et Énergies Renouvelables et Installateur de Systèmes Photovoltaïques.

En collaboration avec SENER et MASEN, une formation d'une durée de 2 mois a été mise en place au profit d'une centaine de lauréats de l'OFPPT, sur l'équipement de la centrale solaire NOUR de Ouarzazate.

4. Secteur TIC

Partenariat Cisco a permis :

- L'accès à la plateforme E-learning NetSpace de Cisco ;
- L'assistance technique pour l'actualisation des cursus de formation ;
- La formation et réalisation de 85 certifications pour les formateurs ;
- L'administration de 17.664 examens de certification en faveur des stagiaires de l'OFPPT ;
- L'organisation d'un séminaire Cisco au profit de 80 formateurs, focalisé sur les TIC et les nouveautés apportées à la nouvelle version du cours CCNA V6.0.

Partenariat Microsoft

- Administration des Bilans de compétences sur la plate-forme Microsoft, au profit de 98 formateurs pour un total de 196 JFP ;
- Formation et réalisation de 191 certifications Microsoft Office Specialist pour les formateurs du secteur TIC, visant l'amélioration des compétences Soft Skills ;
- Activation de l'accès à la plateforme e-learning «Imagine Academy», pour former et certifier les stagiaires et formateurs aux technologies Microsoft ;
- Formation au développement Android, au profit de 14 formateurs, pour l'intégration du développement des téléphones mobiles dans les cursus de formation.

5. Secteur Textile-Habillement-Cuir

5.1. Textile Habillement

Le développement du secteur a notamment porté sur la participation aux commissions sectorielles pour l'élaboration des REM/REC liés au secteur de l'artisanat, l'accompagnement de



l'AMITH pour le développement du secteur dans la Région du Nord et la réalisation des missions d'Audit concernant l'évaluation pédagogique.

5.2. Cuir

L'activité d'ingénierie de ce secteur a été poursuivie à travers :

- La mise en place de 5 filières en formation qualifiante ;
- Mise en œuvre de la formation en mode alterné pour 4 filières : TS en Chimie Cuir, TS Méthode Cuir, Technicien Modéliste industriel Cuir et Technicien en Gestion de production ;
- Élaboration des contenus de formation pour 4 nouvelles filières en formation qualifiante pour la branche Tannerie et 2 nouvelles filières pour la branche Chaussure Maroquinerie et Vêtement et Technicien Modéliste Industriel Cuir.

6. Tertiaire

L'activité d'ingénierie pour ce secteur est focalisée sur l'adaptation des cursus de formation aux besoins émergents du secteur Administration Gestion Commerce, notamment ceux exprimés par les Professionnels des domaines d'expertise comptable, de comptabilité et de la finance et contrôle de gestion.

Il s'agit également de la poursuite du perfectionnement de 1.000 formateurs en éducation financière, en partenariat avec la FMEF, sur une période de trois ans.

7. Action sociale

Conformément aux grandes orientations des pouvoirs publics, l'OFPPT accorde une place de choix au secteur de l'action sociale qui compte actuellement 6 filières de formation.

En partenariat avec la Fondation Marocaine de la Promotion de l'Enseignement Préscolaire (FMPS), l'OFPPT a entrepris, dans le cadre du Programme National de Développement de l'Enseignement Préscolaire, la mise en place de 3 filières de formation, en vue de leur généralisation progressive.

8. Communication et Pédagogie (Développement des soft skills)

Conscient de l'importance du développement des soft skills dans le processus de formation, l'OFPPT a initié, en partenariat avec l'AMICA, la mise en place d'un module soft skills destiné aux filières de l'Écosystème Automobile.

L'intégration des soft skills a été généralisée à l'ensemble des cursus de formation, dans

le cadre du projet de partenariat OFPPT/ USAID, afin d'offrir aux lauréats l'opportunité de s'insérer plus aisément dans le marché de l'emploi.

9. Secteur Agroalimentaire et Agriculture

Les travaux d'ingénierie ont été entrepris en l'accompagnement au démarrage de l'Institut Spécialisé en Industrie Agroalimentaire et Oléiculture de Meknès (ISIAOM) qui offre 10 filières de formation dont 2 relèvent du secteur agricole.

Ainsi, les réalisations en 2017 ont porté sur la finalisation des programmes et contenus de formation, la formation des formateurs pour les filières du secteur Oléicole et l'élaboration du Répertoire des REM et REC.

10. Secteur Tourisme/ Hôtellerie

Relativement aux travaux d'ingénierie réalisés à la demande des Professionnels, des activités ont été menées, notamment la création de la filière «TS en Hébergement Réception» et la restructuration des contenus de formation de la filière «TS en Gestion Hôtelière» ;

Un Certificat de reconnaissance Qualité a été délivré par le Ministère de l'Industrie de l'Investissement du Commerce et de l'Économie Numérique à l'ISHR POLO Casablanca à l'occasion de la semaine de Qualité.

Par ailleurs, deux formateurs de l'ISHR Omar Ben Omar Oujda ont décroché le titre « les Disciples d'Escoffier », une des distinctions des plus prestigieuses dans le domaine de la restauration.

11. Arts Graphiques

Le secteur a connu la mise en place d'un Centre de Développement de Compétences qui a entrepris la création de 3 filières en formation qualifiante, liées aux logiciels d'infographie, la ré-ingénierie de la filière TS en Infographie ainsi que la mise à jour de la cartographie des formateurs, suite à leur positionnement par des bilans de compétences et leur perfectionnement.

12. Formation dans les domaines sportifs

L'OFPPT a accompagné la Fédération Royale Marocaine de Football, en instituant des formations qualifiantes au profit des cadres de la Fédération, assurant la qualité d'encadrement et de service dans les domaines sportifs.

13. Ingénierie des parcours professionnalisant

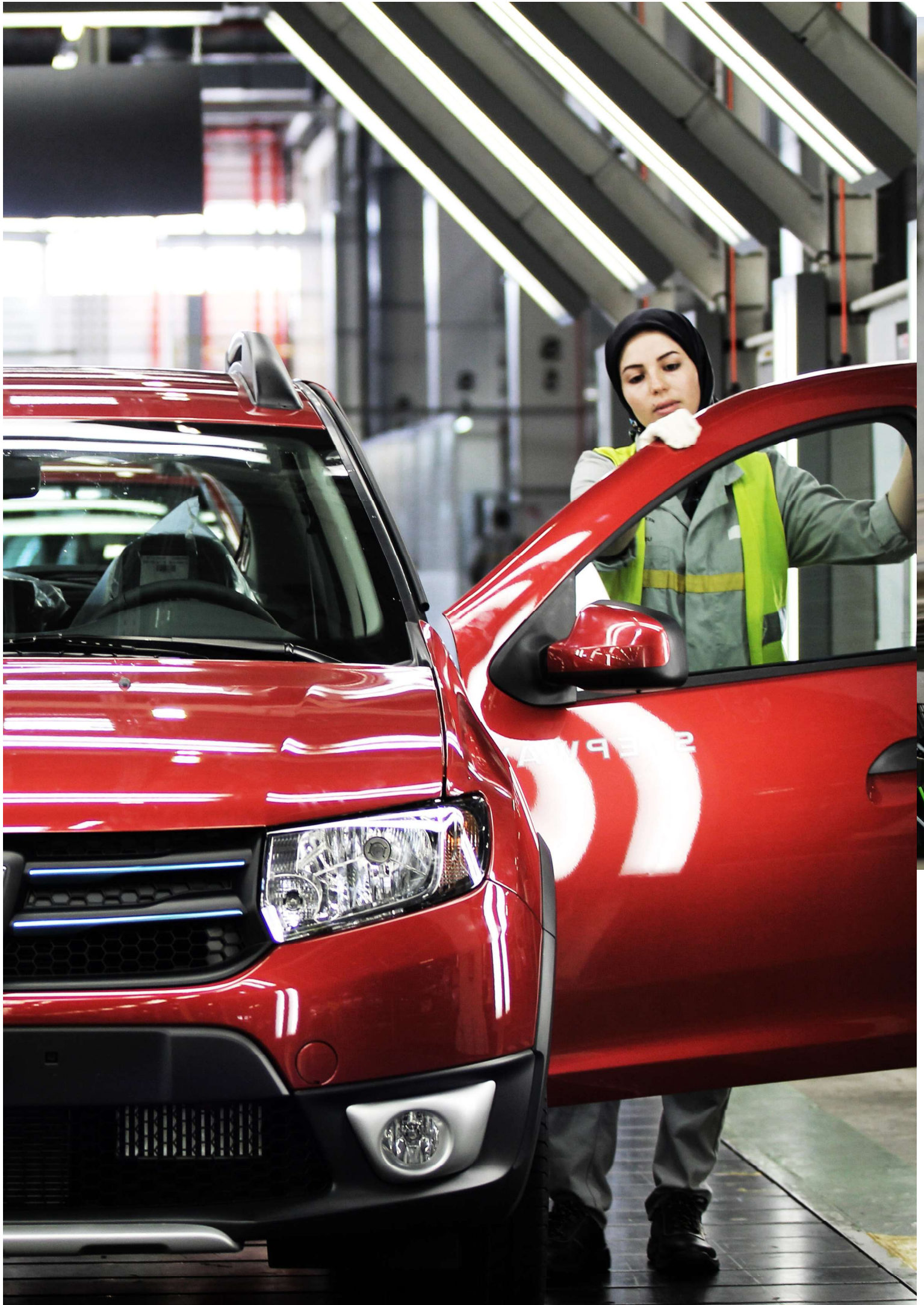
Le Bac Pro et le Parcours Collégial Professionnel ont fait l'objet d'un travail de longue haleine qui a touché notamment les contenus des modules, les cadres référentiels et les manuels.

Bac Pro

- Élaboration des contenus de modules et manuels de Travaux Pratiques pour la 2ème année «Fabrication Mécanique» et «Construction Métallique» ;
- Élaboration des contenus des modules « Arts culinaires» et «Services de Restauration» ;
- Élaboration du référentiel «Réception d'hôtel» ;
- Finalisation des cadres référentiels et développement des programmes de formation pour les filières «Dessin de Bâtiment» et «Gros Œuvre du Bâtiment» ;
- Élaboration des référentiels de formation des modules de formation pour la filière «Maintenance des Véhicules Automobile».

Parcours Collégial Professionnel

- Élaboration des manuels de Travaux Pratiques relatifs la 3ème année en «Ferronnerie» ;
- Élaboration d'un nouveau référentiel pour la filière «Restauration» ;
- Élaboration des référentiels et modules de formation pour la filière « Maintenance des Véhicules Automobiles » et « Peinture Automobile».

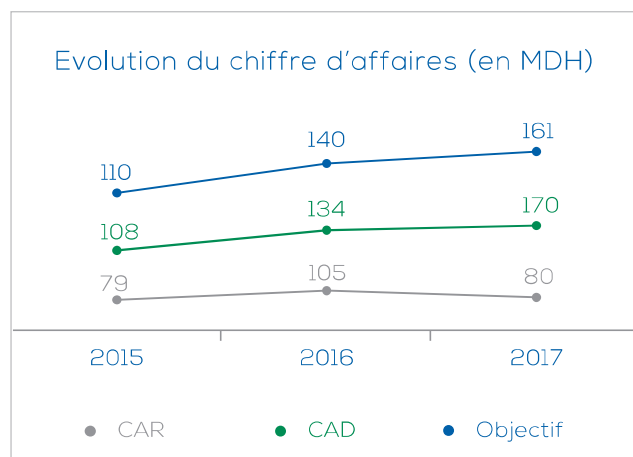




**DÉVELOPPEMENT
DE LA FORMATION
EN COURS D'EMPLOI**

I. Services aux entreprises

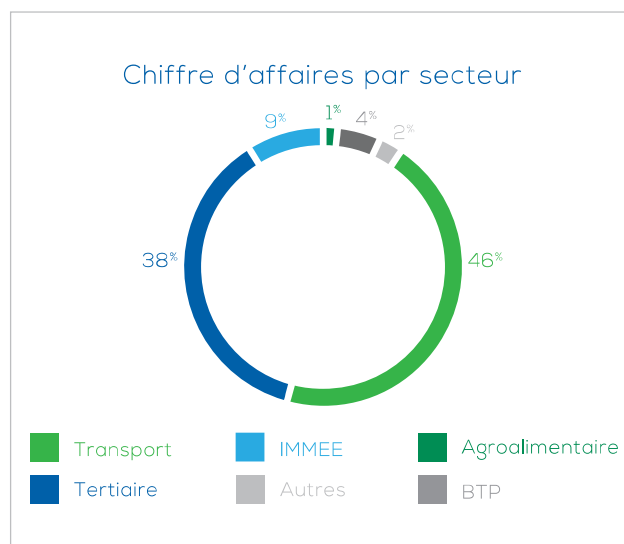
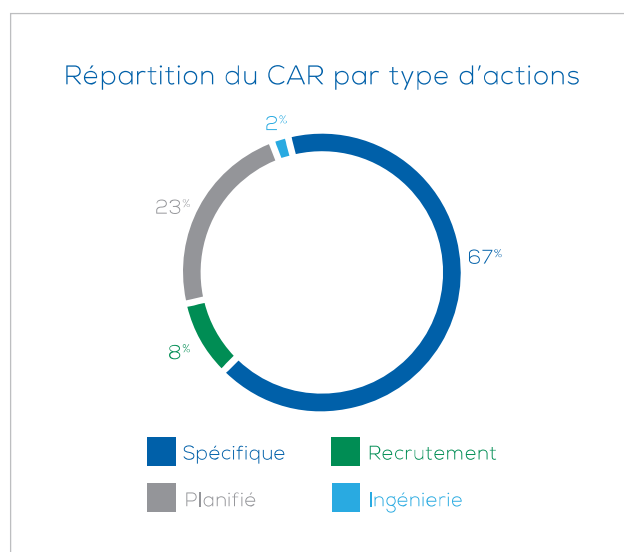
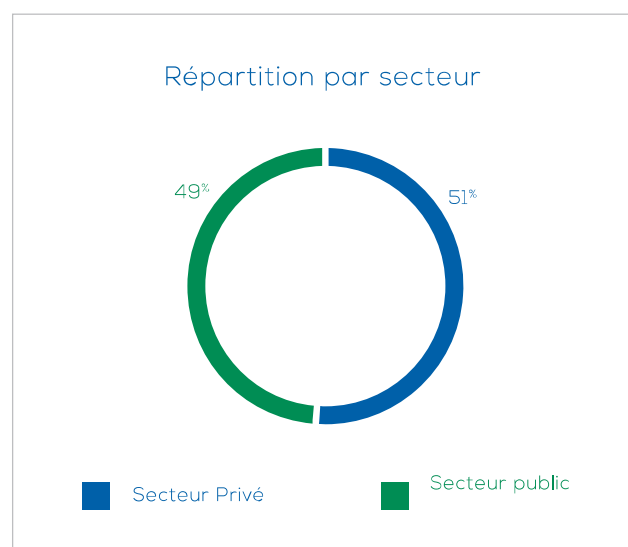
L'OFPPT a décroché un chiffre d'affaires décroché de l'ordre de 170 MDH, soit +105% de l'objectif arrêté, et une hausse de 26 % par rapport à 2016.



Il est à signaler que la baisse du chiffre d'affaires réalisé entre 2016 et 2017 s'explique par la diminution de la demande pour la formation des chauffeurs professionnels dont la majorité des flux prévisionnels a bénéficié de ladite formation pendant la période 2015/2016.

Rappelons que le contrat de formation avec le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique est arrivé à terme fin 2017.

Cette régression est également expliquée par le report, à 2018, par certains organismes et entreprises de plusieurs projets de formation pour difficultés de programmation.



739 entreprises ont eu recours aux prestations de l'OFPPT, soit une augmentation de 20% par rapport à 2016. Par ailleurs, l'effectif des participants a atteint 70 294, dont 27% issus du secteur de Transport.

II. Appui au développement de l'entrepreneuriat

Le dispositif dédié à l'appui au développement de l'entrepreneuriat a renforcé les actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat, à la mobilisation des guichets pour l'accompagnement des jeunes créateurs d'entreprises.

1. Réalisations qualitatives

Pour favoriser la promotion de la création d'entreprise, deux nouveaux partenariats ont été scellés avec l'INDH et la Fondation Mohammed V pour la Solidarité :

- Partenariat avec l'INDH : Mise en œuvre du partenariat avec l'INDH de la préfecture de Mohammedia à travers le financement de 24 projets au profit des lauréats de la ville ;
- Poursuite du partenariat avec la Fondation Mohammed V pour la Solidarité : L'incubation de nouveaux projets des lauréats OFPPPT au «Centre TPE Solidaire» Casablanca, à travers l'inscription sur la plateforme digitale pour la présélection des porteurs de projet ainsi que la participation des ressources de l'OFPPPT aux commissions de sélection des incubés.

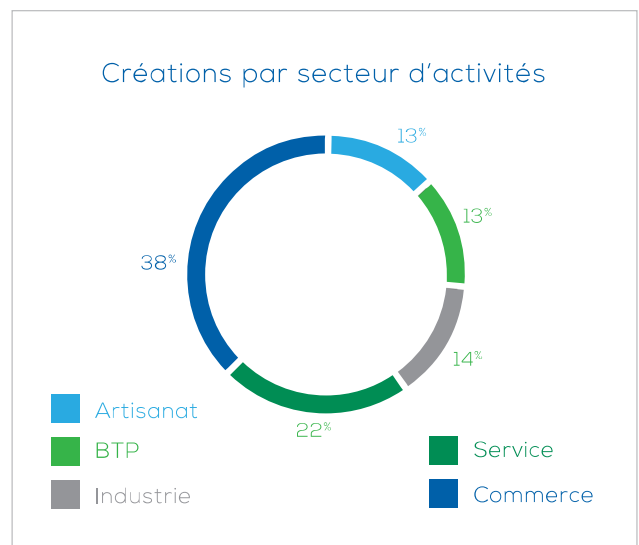
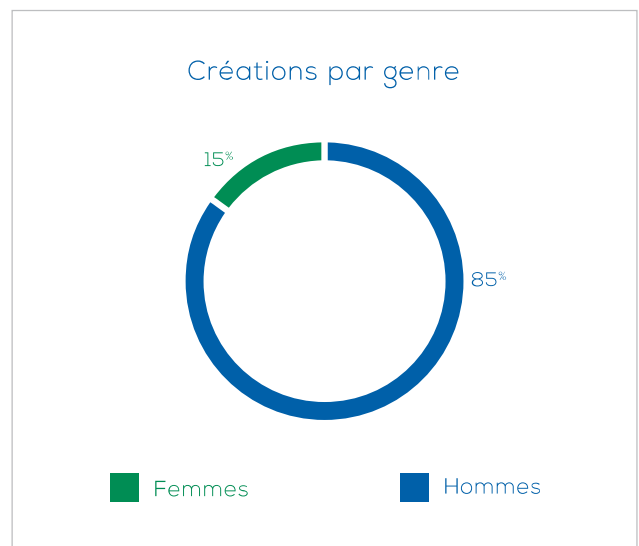
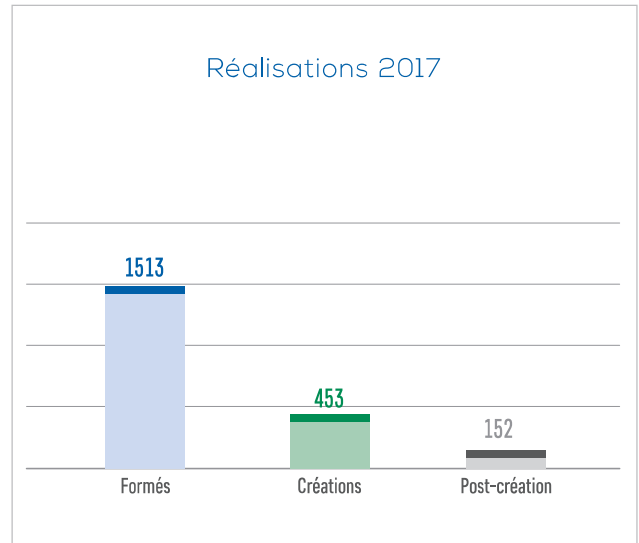
2. Réalisations quantitatives

Les réalisations cumulées depuis le démarrage du programme, en termes de création d'entreprises, se présentent comme suit :

- Plus de 16.000 candidats formés ;
- 2.489 entreprises créées ;
- 70% des entreprises sont créées par les lauréats de l'OFPPPT.

1.513 porteurs de projets ont été formés à entrepreneuriat, soit une progression de 12% comparativement à 2016.

Par ailleurs, 2017 a connu la création de 453 entreprises, contre 347 en 2016 (+33%), et 152 entreprises suivies en post-crétion. Ceci grâce aux efforts déployés pour la promotion du statut de l'autoentrepreneur et le développement des partenariats régionaux et locaux .





III. Contrats spéciaux de formation

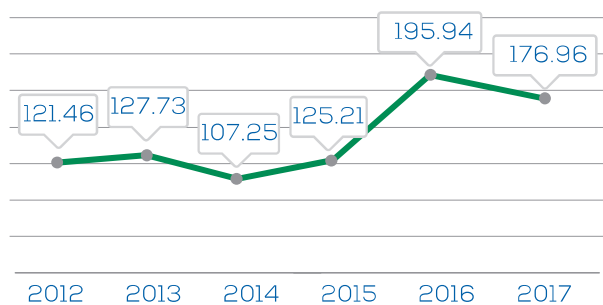
Le montant remboursé dans le cadre des CSF, toutes catégories confondues, est passé de 121,46 MDH en 2012 à 196 MDH en 2016 (+61%), pour représenter 176,96 MDH en 2017.

Les remboursements, par type d'organismes, se présentent comme suit :

Par ailleurs, d'autres actions d'accompagnement ont été réalisées, dont :

- La participation à l'animation de rencontres d'information et de sensibilisation aux CSF au profit d'entreprises et d'associations professionnelles ;
- L'attribution aux GIAC des budgets 2017, signature et mise en œuvre des avenants y afférents ;
- La participation à l'élaboration du schéma d'opérationnalisation de la procédure de gestion des études sectorielles, financées par les GIAC, au profit des secteurs ou branches professionnelles ;
- Le lancement des opérations de contrôle de l'exécution des actions de formation financées dans le cadre des CSF, au titre des exercices 2012 à 2016 ;
- La contribution à la conception du projet de loi sur la formation continue avec le Département de la Formation Professionnelle ;
- La restructuration du dispositif de gestion des CSF au niveau de la région de Casablanca ;
- La régularisation de la situation d'éligibilité aux CSF, pour 263 entreprises dans la base de données de la CNSS.

Évolution des remboursements dans le cadre des CSF



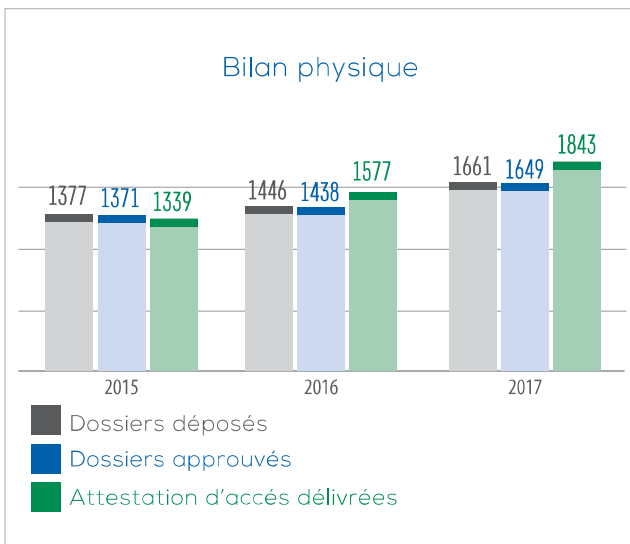
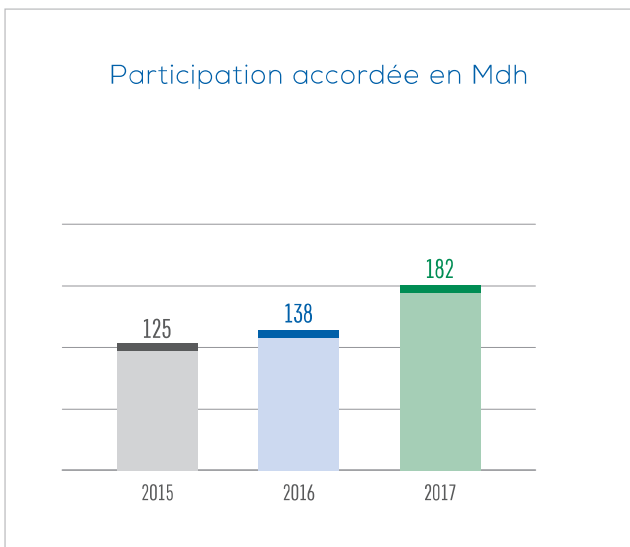
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Entreprises Privées « UGCSF »	18,1	27,69	27,26	43,16	47,49	43,97
Grands établissements / EPIC	88	85,66	67,51	61,32	88,29	92,04
GIAC	15,36	14,38	12,48	20,73	60,16	40,95
Total	121,46	127,73	107,25	125,21	195,94	176,96

1. Entreprises privées

1.1. Bilan physique et financier

Le nombre d'entreprises demandant l'accès au système des CSF s'élève à 1.586 depuis 2015. Les engagements traduits par les participations accordées, relatives aux dossiers des entreprises privées, ont atteint 182 MDH en 2017, soit une augmentation de 31% par rapport à l'année précédente.

Les paiements des entreprises privées entre 2015 et 2017 se sont maintenus à un niveau relativement stable, se situant à une valeur moyenne de 44,87 MDH.



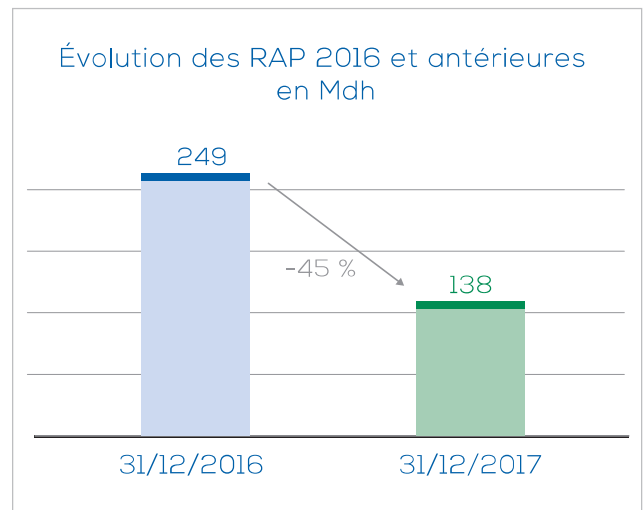
1.2. Évolution de l'apurement des RAP

Pour assurer l'assainissement des RAP, un plan d'action est mis en place permettant de renforcer l'Unité de Gestion du Grand Casablanca par le

recrutement de 4 cadres, et d'améliorer ses structures d'accueil et de réception et d'appuyer les unités de gestion régionales.

Exercice	RAP au 31/12/16	Paiements au 31/12/17	Annulations au 31/12/17	Rap CSF au 31/12/17
2014 et antérieurs	50,16	14,17	12,86	23,13
2015	62,91	20,13	7,62	35,16
2016	135,48	7,19	48,77	79,52
Total	248,55	41,50	69,24	137,81

L'année 2017 a été aussi consacrée au traitement des dossiers de paiement de 2016 et antérieurs et l'instruction des demandes de financement de l'exercice 2017. En effet, les RAP 2016 et antérieurs ont connu une régression de -44,55%, passant de 248,55 MDH à 137,81 MDH entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017.



1.3. Contrôle d'exécution des actions de formation

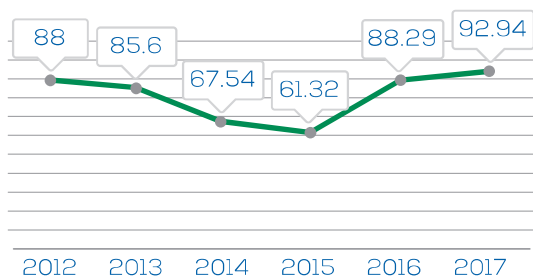
L'OFPPT a lancé des opérations de contrôle de l'exécution des actions de formation financées dans le cadre des CSF au titre des exercices 2012 à 2016 dans trois régions (Casablanca, Rabat et Fès). En effet, 1 261 actions ont été contrôlées sur 3712 actions prévues, soit un taux de réalisation de 34% à fin décembre 2017.

2. Grands Établissements

Les paiements ont connu une légère amélioration entre 2016 et 2017, passant de 88,29 MDH à 92,04 MDH, soit une augmentation de 4,25%.



Évolution des paiements GE en Mdh



Les restes à payer des Grands Établissements sont résumés, ci-après, par exercice :

Exercices	RAP début	Paiements	Annulations	RAP fin	% apurement RAP
2015	33 215 168,13	33 144 504,81	70 663,32	0,00	100,00%
2016	61 785 825,46	50 752 476,17	-	11 033 349,29	82,14%
2017 *	65 000 000,00	8 143 556,72	-	56 856 443,28	12,53%
Total	160 000 993,59	92 040 537,70	70 663,32	67 889 792,57	57,57%

*Le délai de dépôt des dossiers 2017 est fixé au 30/04/2018

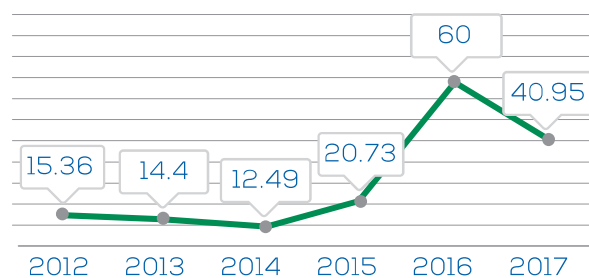
Durant l'année 2017, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Pour l'exercice 2015 : 77 dossiers ont été totalement remboursés pour un montant de 33,14 MDH ;

- Pour l'exercice 2016 : 99 dossiers de financement ont été traités et payés pour un montant de 50,75 MDH ;
- Pour l'exercice 2017 : il s'agit d'un engagement prévisionnel dans l'attente de l'étude des dossiers à déposer fin avril 2018.

3. Groupements Interprofessionnels d'Aide au Conseil

Évolution des paiements des GIAC 2012-2017 (en Mdh)



Au titre de l'exercice 2017, les remboursements des dossiers GIAC ont atteint un montant total de 40,95 MDH.

Il est à noter que l'année 2016 a été marquée par le déblocage de deux avances d'environ 34 MDH sur les budgets accordés aux GIAC au titre des exercices 2015 et 2016, ceci explique la baisse des paiements en 2017.



**CONSOLIDATION
DE LA GESTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

I. Consolidation et adaptation du système de gestion des ressources humaines

1. Encadrement des régions

Le suivi de la mise en œuvre des plans de charge mensuels des formateurs statutaires est régulièrement assuré afin d'accompagner les Régions dans l'atteinte des objectifs de leurs cartes de formation.

Le suivi, instauré via la matrice carte, a constitué l'une des bases de prise de décisions en matière de gestion des RH, notamment pour le redéploiement, mutualisation ou reconversion du personnel.

2. Réforme du système d'appréciation du personnel formateur

Cette réforme a concerné le personnel formateur qui représente près de 73% de l'effectif total du personnel, et ce à travers la mise en place de critères plus adaptés au travail de cette catégorie du personnel.

3. Développement d'une gestion des Emplois et de la mobilité

L'année a été impactée par un important départ à la retraite, touchant les différentes fonctions : 156 formateurs, 332 agents, 28 managers et 116 technico-pédagogiques.

Des actions ont ainsi été mises en œuvre pour combler les besoins engendrés par ces départs, notamment :

- Promotion interne au profit de 45 cadres et formateurs ;
- Redéploiement de 57 agents en gestionnaires des stagiaires ;
- Prolongation de l'activité de deux années après l'âge légal de la retraite au profit de 16 agents aux niveaux Central et régional.

L'OFPPT a également mobilisé les moyens nécessaires afin de donner une suite favorable au plus grand nombre de demandes. Ainsi, 125 demandes ont été concrétisées, soit un taux de satisfaction de 20%.

II. Le renforcement du dispositif par la dotation en nouvelles ressources

De nouvelles recrues ont rejoint la grande famille de l'OFPPT. Il s'agit surtout d'agents statutaires et de formateurs vacataires.

1. Recrutement du personnel statutaire

En 2017, 161 appels à candidatures ont abouti au recrutement de 286 agents.

Les candidats retenus pour le poste de formateurs ont bénéficié d'une formation pédagogique et technique avant leurs affectations. De même, les candidats retenus pour des postes administratifs ont bénéficié de périodes d'intégration auprès des entités centrales et régionales.

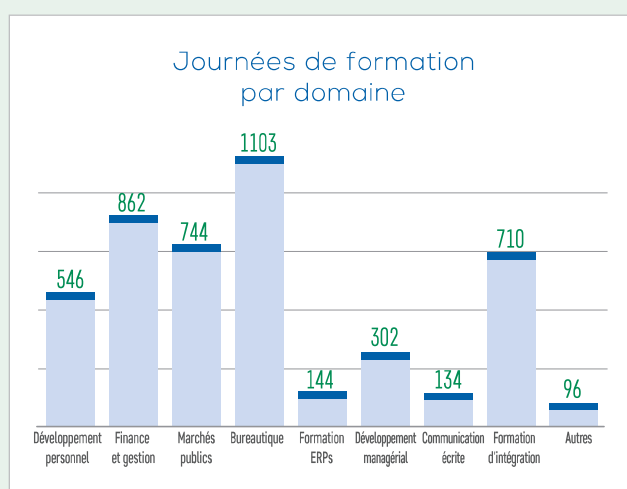




2. Engagement des intervenants vacataires

En vue d'une amélioration continue de la qualité de la formation et de son adéquation au marché de l'emploi, l'OPPT a poursuivi sa politique de recours à des formateurs vacataires ayant un vécu professionnel.

L'effectif global des intervenants vacataires a atteint 3.891 formateurs. Cet effectif comprend 700 intervenants retraités, engagés à plein temps, dont 335 issus de l'OPPT.



III. Développement des compétences des ressources humaines

Les formations au profit du personnel non formateur ont pour objectifs le développement et le perfectionnement des compétences, en adéquation avec les spécificités et nouveaux projets de l'Institution, en l'occurrence :

- L'accompagnement des programmes de développement en matière de modernisation et de déconcentration ;
- La promotion des principes de bonne gouvernance et le développement des bonnes pratiques managériales ;
- Une meilleure préparation des cadres pour favoriser leur promotion interne et répondre aux objectifs de mobilité et de redéploiement.

Formation du personnel administratif

Le bilan des formations réalisées au profit de l'ensemble du personnel administratif fait état de 146 actions de formation correspondant à 4.641 journées de formation, soit un taux de réalisation de 110% par rapport aux prévisions.

Ainsi, toutes les catégories du personnel administratif ont été concernées par la formation, avec un taux global de participation de 76%.

Les journées de formation réalisées touchent différents domaines, allant de la finance et du juridique jusqu'au développement managérial et développement personnel :

Trois actions ont été mises en œuvre dans ce domaine. Elles visent surtout la promotion de la méritocratie et l'utilisation d'un nouvel ERP pour mieux gérer le personnel.

IV. Renforcement de la gestion administrative du personnel

1. Promotion interne à l'échelle et à l'échelon

Avancement à l'échelon : 5.382 agents concernés au titre de l'année 2016, suite à l'évaluation du personnel, conformément à la réglementation en vigueur.

Avancement à l'échelle : Promotion par soutenance, par voie de concours et au choix au titre des années 2013, 2014, 2015 et 2016.

Titularisation : 134 agents (formateurs et personnel administratif) ont été régularisés.

2. Gestion du personnel

Pour améliorer la gestion du personnel, l'OFPPT a mis en place un ERP couvrant le domaine de la discipline, l'abandon de poste, les congés de maladie, les absences et la retraite. Cette mise en place est en phase de recette. Toutes les fonctionnalités seront décentralisées en phase de production.

3. Gestion de la paie

Des procédures ont été mises en place via l'ERP RH dans le but d'améliorer le contrôle du processus de la paie et de ses accessoires (heures supplémentaires, l'indemnité de suivi de stages, paiement des vacataires au niveau des directions régionales).



V. Amélioration de l'action sociale

Les actions réalisées sont inscrites dans une dynamique d'amélioration et de développement des activités sociales dédiées au personnel actif et retraités et à leurs familles.

1. Couverture Médicale (Convention OFPPT/ATLANTA)

Suivi de la convention de couverture médicale 2015-2017, conclue entre l'OFPPT et ATLANTA :

une amélioration enregistrée dans le traitement des dossiers par rapport à l'année 2016 (+61%) ainsi que pour le montant régularisé (+29.6%).

Lancement de la consultation pour la mise en place de la convention «Couverture médicale 2018-2020» et mise en œuvre des procédures pour la mise en place de la convention «Couverture médicale n° 150/2017» à compter du 1er janvier 2018.

2. Logement

L'action visant l'encouragement du personnel à l'acquisition du logement principal a été poursuivie. Ainsi, 175 agents de l'OFPPPT ont bénéficié de prêts immobiliers en 2017.

3. Protection sociale

- Suivi des contrats de polices d'assurance de 306 sinistres, couvrant les accidents de travail, la responsabilité civile et le décès invalidité ;
- Règlement du capital décès aux familles des 26 agents décédés ;
- Généralisation de l'assurance Décès invalidité aux agents nouvellement titularisés ou recrutés, avec une contribution patronale à hauteur de 1 MDH.

4. Estivage et Colonie de vacances

L'aménagement des sites propres à l'OFPPPT et l'élargissement du réseau d'estivage auprès de nouveaux opérateurs touristiques ont permis à 668 familles de bénéficier des prestations d'estivage.

L'OFPPPT a également organisé la colonie de vacances au profit de 203 enfants à Tétouan et à Agadir.

5. Appui financier

Les contributions financières apportées au personnel à l'occasion des événements spéciaux se présentent comme suit :

- Pèlerinage : 31 bénéficiaires (620.000,00 DH) ;
- Don et Aide aux frais de funérailles : 280.000,00 DH ;
- Allocation Aid Adha : 7.472 bénéficiaires (2.988.800,00 DH) ;
- Allocation rentrée scolaire : 5.171 bénéficiaires (1.292.750,00 DH).





**DÉVELOPPEMENT DES
INFRASTRUCTURES
ET MAINTENANCE
DU PATRIMOINE**

I. Travaux de construction

1. Projets achevés en 2017

8 établissements et 2 internats ont été achevés :

1.1. Créations OFPPT

1.	Institut Spécialisé en Technologie Appliquée INZEGANE
2.	Institut Spécialisé en Industries Agroalimentaires et Oléicultures Meknès
3.	Institut Spécialisé en Automobile et Outillage TFZ Tanger

1.2. Projets en partenariat

Établissements	
Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus	
4.	CFP prison locale Midelt
5.	CFP prison locale Toulal 3
6.	CFP prison locale Bouizakaren
7.	CFP prison locale Ait Melloul 2
Fondation Mohammed V pour la solidarité	
8.	Centre de Formation des Gouvernantes Erfoud

1.3. Création d'internats

1.	Institut Spécialisé en Technologie Appliquée INZEGANE
2.	Institut Spécialisé en Industries Agroalimentaires et Oléicultures Meknès

2. Projets en cours de réalisation

Le démarrage et la poursuite des travaux de construction ont concerné 15 EFP et 3 internats :

Établissements		Taux d'avancement au 31/12/2017
Secteur Agroalimentaire et Oléiculture		
1.	Institut Spécialisé en Industrie Agroalimentaire et Oléiculture Beni-Mellal	82 %
2.	Institut Spécialisé en Industrie Agroalimentaire et Oléiculture Berkane	50%
Secteur Hôtellerie et Tourisme		
3.	Institut Spécialisé en Hôtellerie et Tourisme Oujda	35%
4.	Institut Spécialisé en Hôtellerie et Tourisme Dakhla	15%
Secteur Transport et Logistique		
5.	Institut de Formation dans les Métiers de la Logistique et du Transport Fés	9%
6.	Institut de Formation dans les Métiers de la Logistique et du Transport Benguérir	5%
Secteur Golfique		
7.	Académie du Golf au Royal Golf Dar Essalam Rabat	30 %
Secteur Multiservices		
8.	Institut Spécialisé en Technologie Appliquée Temara	90%
9.	Institut Spécialisé en Technologie Appliquée Jorf Lasfar	70%
10.	Institut Spécialisé en Technologie Appliquée Laayoune	12%
11.	Institut Spécialisé en Technologie Appliquée Targuist	15%
12.	Institut Spécialisé en Technologie Appliquée Bni Bouayach	1%
Internats		
13.	Internat de l'Institut Spécialisé en Industrie Agroalimentaire et Oléiculture Beni Mellal	80%
14.	Internat de l'Institut Spécialisé en Industrie Agroalimentaire et Oléiculture Berkane	50%
15.	Internat de l'Institut Spécialisé en Technologie Appliquée Midelt	20%



II. Études techniques achevées

L'année 2017 a également connu le lancement des appels d'offres relatifs à la construction de 6 établissements multiservices, l'extension et l'aménagement de 2 EFP dont un en milieu pénitentiaire et la création d'un internat.

Concernant les 2 EFP ci-dessous, les études techniques ont été achevées en 2017 et les marchés de travaux de construction inhérents ont été engagés en 2018 :

1.

Secteur Multiservices : Nouvelle création

1. Institut Spécialisé en Technologie Appliquée KSSIBA
2. Institut Spécialisé en Technologie Appliquée ISSAGUEN
3. Institut Spécialisé en Technologie Appliquée BNI BOUAYACH
4. Institut Spécialisé en Technologie Appliquée BEN M'SIK
5. Institut Spécialisé en Technologie Appliquée Targuist
6. Institut Spécialisé en Technologie Appliquée TETOUAN
7. ISHT DAKHLA

Aménagement et d'extension d'EFP

1. Extension et aménagement de l'ISTA Cité de l'Air El Jadida
2. Aménagement et extension du Centre de formation de la prison Ait Melloul

Création d'internat

1. Création de l'Internat de l'ISTA Béni Mellal



III. Équipements

1. Acquisition

L'OFPPT a poursuivi les opérations d'acquisition d'équipements pour ses Établissements de Formation pour un montant total engagé de 147,6 MDH, soit une évolution de 251% par rapport à 2016 (42,12 MDH).

De même, en sa qualité de Maître d'Ouvrage Délégué dans le cadre du partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour le Développement Durable, l'OFPPT a procédé à l'acquisition et la mise en service des équipements des 4 Centres de formation prévus à Conakry, Abidjan, Bamako et Libreville.

2. Maintenance

Une étude interne relative à la fonction maintenance a été élaborée ainsi que le lancement d'une opération de recrutement des responsables régionaux de maintenance.

3. Réforme

Plusieurs équipements déclarés obsolètes et hors usage ont été réformés. La valeur totale de cette opération s'élève à 4.771.502,59 MAD, soit une évolution de 73% par rapport à l'exercice 2016 (2.722.538,90 MAD).



IV. Gestion des stocks

Le montant des stocks disponibles, au 31/12/2017, dans les Établissements de formation et au niveau des services centraux est estimé à 42,01 Millions de DH, soit une baisse de 0,21% par rapport à l'année 2016.

Aussi, il y a lieu de noter que le stock à redéployer, à fin 2017, a enregistré une baisse de 23,72% par rapport à fin 2013.

Le stock mort a enregistré une augmentation de 58,31% par rapport à celui déclaré lors de l'inventaire de fin 2013. Ceci est essentiellement dû au stock de la matière d'œuvre des deux Directions Régionales de Casablanca, suite à une vaste opération d'assainissement.



**PARTENARIAT ET
COOPÉRATION
INTERNATIONALE**



I. Coopération internationale

AFD, USAID, BIT, ONUDI, JICA, KOICA, Fonds Charaka, CUMMINS ... tels sont les partenaires avec lesquels nous avons engagé plusieurs opérations afin de renforcer nos coopérations techniques ou financières.

1. Coopération technique bilatérale

1.1. Coopération avec l'Allemagne

- Signature d'un avenant à la convention de partenariat conclue en 2013, avec «Service Senior Expert» visant à améliorer les conditions de séjour des experts SES ;
- Mise en œuvre des axes de partenariat entre l'OFPPPT et les Centres de Formation Professionnelle des Associations Patronales de la Bavière, objet de la convention signée en décembre 2016 ;
- Participation de l'OFPPPT aux Consultations Maroc-Allemandes pour le Développement, tenues à Rabat les 19 et 20 septembre 2017 et présentation de requêtes de financement à l'approbation de la GIZ.

1.2. Coopération avec la Belgique

Une requête a été élaborée avec les partenaires de la Région Wallonie-Bruxelles, pour la réalisation du projet « Compétences renforcées pour un Co-développement durable » ; projet soumis

pour financement à la Wallonie-Bruxelles International (WBI), et retenu par la Commission Mixte Permanente Maroc-Région Wallonne en novembre 2017.

Ce projet porte sur le développement de formations qualifiantes susceptibles de répondre aux besoins importants générés par l'écosystème «Vert».

2. Coopération Financière

2.1. Programme Agence Française de Développement (AFD2)

Le projet a été clôturé le 30 juin 2017.

Etat comptable au 30 juin 2017

Projet	Engagements	Paiements	Reste a payer
EMFMBTP Settat	193 712 553,63	168 569 051,08	25 143 502,55
Logistique	29 907 650,43	18 328 683,10	11 578 967,33
Cuir	11 767 337,60	10 736 226,12	1 031 111,48
Total	235 387 541,66	197 633 960,30	37 753 581,36

2.2. Projet de coopération avec l'USAID « Career Center »

Entamé en 2016, le programme a été poursuivi à travers :

- Le démarrage des activités du 1er Career Center à l'ISTA Hay Hassani, inauguré en décembre 2016 ;
- L'inauguration d'un 2ème Career Center à l'ISTA NTIC Tanger, le 07 mars 2017 ;
- La formation par l'USAID de 26 formateurs et formateurs animateurs centraux et régionaux aux 11 modules Soft Skills de l'USAID ;
- L'intégration des modules Soft Skills aux programmes de formation de l'OFPPT ;
- L'organisation, au profit de cadres de l'OFPPT, d'un Professional Study tour aux États-Unis, pour s'enquérir du fonctionnement des centres de carrière de différentes universités américaines.

2.3. Partenariat OFPPT-BIT

a) Projet clé «Comprendre l'entreprise»

65.849 stagiaires ont bénéficié de la formation à l'entrepreneuriat durant l'année 2017-2018 contre 50.745 l'année précédente, soit une évolution de 130%.

20 formateurs ont été formés sur le module CLE, en qualité de Facilitateurs Nationaux.

b) Projet «Jeunes au Travail»

Pour un budget global de 8.189.750 USD, ce projet, initié en 2012, vise à enrichir et adapter le programme CLE, former de nouveaux formateurs et organiser une formation de remise à niveau des formateurs précédemment formés sur le programme CLE et apporter un soutien technique à l'OFPPT afin d'adapter son système de suivi de ce programme et être en mesure d'évaluer le progrès réalisé dans l'implantation du programme dans les établissements de formation professionnelle.

2.4. Partenariat OFPPT-ONUDI : Académie Gros Engins et Véhicules Commerciaux (AGEVEC) de l'EMFMBTP Settatt

L'OFPPT a poursuivi la réalisation des différentes actions prévues dans le cadre de ce partenariat, à savoir :

- Installation d'équipements de formation supplémentaires ;
- Formation en maintenance et conduite des engins lourds ;
- Formation de grutiers ;
- Création en cours d'un espace dédié à l'insertion professionnelle des stagiaires, selon le modèle des Career Center de l'USAID.
- Mesure de la performance de l'Académie et son impact auprès des stagiaires et des entreprises ;
- Organisation d'un séminaire à Settatt sur les bonnes pratiques en matière de gestion des centres de formation professionnelle en présence de 10 directeurs de Centres OFPPT.
- Formation des formateurs Volvo et SMT.

2.5. Coopération avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

Une visite d'étude au Japon, organisée par la JICA, a permis aux responsables de l'OFPPT de s'enquérir de l'expertise et du savoir-faire Japonais en maintenance Automobile et en management des Centres de formation, notamment grâce aux visites d'Établissements de formation dans le domaine.

2.6. Coopération avec l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA)

Formation de 5 formateurs en Industrie Automobile en Corée du Sud, par la « KOICA ». Les objectifs du programme consistent à :

- S'enquérir du dispositif de formation professionnelle en Corée du Sud, spécialement en matière de Technologie Automobile ;
- Renforcer les capacités des participants en développement de programmes de formation ;
- Améliorer le management des centres de formation professionnelle en Automobile et renforcer leurs compétences en termes d'utilisation des TIC.

2.7. Compact II, Fonds CHARAKA

Dans le cadre de la coopération entre le Gouvernement du Maroc et les États-Unis, l'OFPPT a présenté au Fonds « CHARAKA » COMPACT II, pour financement, 35 requêtes, portant sur la création, l'extension ou la réhabilitation de centres de formation existants.

2.8. Coopération avec CUMMINS

Les certificats du programme « Education for Communities TEC » ont été remis aux stagiaires des filières « Réparation des engins à moteurs (REM) de l'Institut National de Formation dans les métiers du Transport Routier (INFTR) lors d'une cérémonie, organisée le 21 juillet 2017, à laquelle a pris part une importante délégation de Cummins qui a exprimé son souhait de renforcer le partenariat avec l'OFPPT initié en 2012.

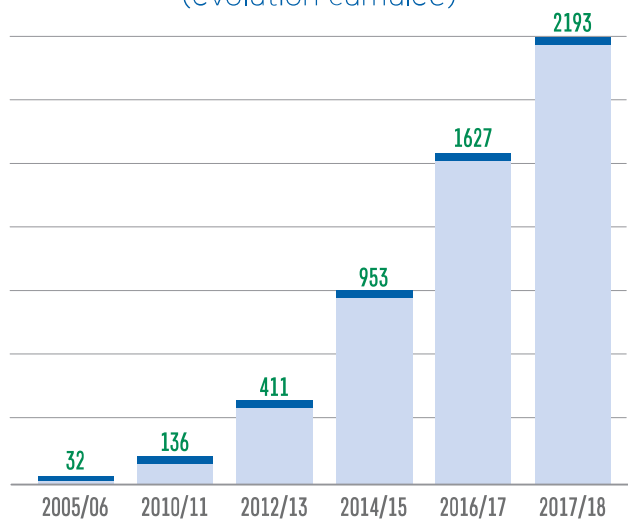
II. Coopération Sud-Sud

La coopération avec les pays africains a été davantage renforcée en 2017. Plusieurs actions ont été ainsi initiées ou consolidées dans plus d'un domaine, dont l'ultime objectif est de faire profiter les pays du Sud partenaires du Maroc de notre expertise.

1. Accueil en formation initiale des stagiaires africains

Pour répondre aux besoins en formation initiale exprimés par les pays africains partenaires, l'OFPPT a accueilli 566 stagiaires au titre de l'année 2017-2018.

Inscription des stagiaires africains
(évolution cumulée)



2. Nouveaux accords et conventions-cadre de partenariat

- 2 conventions-cadre conclues avec le Soudan du Sud et le Niger, ce qui porte le nombre de conventions signées à 55 ;
- Un contrat de formation des élèves formateurs gabonais, pour une durée de 9 mois ;
- Des protocoles d'accord relatifs à la réalisation de Centres de formation au Gabon, Guinée Conakry, Mali et Côte d'Ivoire, dans le cadre du partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour le Développement Durable.

3. Formation des Formateurs et Cadres

Formation de 94 formateurs et cadres africains en 2017. Pour la Guinée Conakry et la Côte d'Ivoire (Ministère), les formations ont eu lieu chez les partenaires, dans le cadre des projets de création d'EFPP sectoriels à Conakry et Abidjan. Les autres formations se sont déroulées au Maroc.

Au total, 509 formateurs et cadres ont été accompagnés depuis 2009.

4. Création d'Établissements de formation dans les pays africains partenaires

L'OFPPT a poursuivi son action pour la mise en place, en accompagnement de la Fondation Mohammed VI pour le Développement Durable, des 08 Complexes de formation sectoriels dont le complexe de formation dans les Métiers du BTP, Tourisme/Hôtellerie/Restauration, inauguré par Sa Majesté le Roi le 27 novembre 2017.

5. Alliance Africaine pour le Développement de la Formation Professionnelle

Fruit de larges concertations entre 15 pays partenaires, en plus de la BID, et des recommandations issues des travaux du Workshop sur «la Coopération Triangulaire au service du Partenariat Sud-Sud», organisé en mai 2016, l'OFPPT a accueilli le 18 avril 2017, 14 Ministres africains, pour la signature de

la convention-cadre multilatérale, instituant l'Alliance Africaine pour le Développement de la Formation Professionnelle.

La création de cette Alliance est une épreuve supplémentaire de l'engagement irréversible du Royaume en faveur d'un Co-développement du Continent Africain.

6. Autres actions de coopération avec les pays africains

Pays	Actions réalisées	Date	Cadre
CÔTE D'IVOIRE	Diagnostic du dispositif de formation professionnelle, réalisé par 05 experts OFPPT et 04 experts BID.	Du 29 janvier au 04 février 2017	Alliance Africaine pour le Développement de la Formation Professionnelle
	Validation et signature de l'accord de partenariat : 04 experts OFPPT et 3 experts BID.	Du 03 au 07 avril 2017	
NIGER SÉNÉGAL CÔTE D'IVOIRE	Accompagnement à l'élaboration des Termes de référence et requêtes de financement		Alliance Africaine pour le Développement de la Formation Professionnelle
GUINÉE BISSAU	Diagnostic du dispositif de la Formation Professionnelle	Du 10 au 15 juillet 2017	Convention-Cadre et Convention spécifique d'application signées en 2015
NIGER	Mission d'étude auprès du Ministère des Enseignements technique et professionnel	Du 22 au 26 janvier 2017	Convention-Cadre signée en 2017
GUINÉE CONAKRY	Poursuite de la formation d'un contingent de 160 élèves formateurs guinéens.	2014-2018	Contrats de formation



7. Stratégies Nationales pour la formation des migrants et des MRE

L'OFPPT a poursuivi la réalisation des actions inscrites par la convention signée, en juin 2014, avec

le Ministère chargé des MRE et des Affaires de la Migration, notamment en termes d'information, d'orientation et de formation diplômante et qualifiantes des migrants africains. Ainsi, 24 jeunes de différentes nationalités ont été inscrits dans les EFP de l'OFPPT au titre de l'année 2017-2018.

III. Partenariat

Dans le but de renforcer la collaboration avec ses différents partenaires, l'OFPPT a conclu 67 conventions de partenariat, aussi bien au niveau central que régional.

Ces conventions ont pour principaux objectifs :

- L'amélioration de la visibilité sur les besoins en compétences des différents secteurs économiques ;
- Le rapprochement avec les partenaires Institutionnels ;
- Le renforcement du Partenariat Public/Privé.
- L'accompagnement des plans de développement des régions et la synergie régionale.

1. Partenariats avec les acteurs institutionnels : 8 conventions signées

3 conclues avec les Provinces d'Ifrane, d'El Hajeb et de Taza pour la formation et la qualification des chauffeurs de taxi .

Conventions scellées avec deux Universités :

- Mohamed V des Sciences de la Santé de Casablanca, pour le développement de l'offre de formation professionnelle dans les métiers de la santé.
- Ibn Zohr d'Agadir, pour des programmes d'intérêts communs, notamment en matière d'orientation, d'enseignement et de formation.

Le Ministère de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire pour la formation continue des artisans installateurs de chauffe-eau et d'appareils de chauffage à gaz.

L'inspection des Forces Auxiliaires Zone Nord (IFA-ZN) portant sur la formation initiale et continue ainsi que l'accueil des stagiaires de l'OFPPT par l'IFA ZN.

La commune urbaine et la préfecture de M'diq-Fnideq, l'Agence pour la Promotion et le Développement du Nord et la Fondation Abdelkader Sedraoui relative au transfert de la gestion du Centre de Formation dans les Métiers du Tourisme, de l'Hôtellerie, des Arts Ménagers et des Services à domicile de M'diq à l'OFPPT.

2. Partenariats Public/Privé

6 projets initiés :

- GIZ : développement de la formation dans les domaines d'assainissement rural et des énergies renouvelables dans le cadre du Projet CESAR ;
- ONCF : renforcement des liens de partenariat entre le dispositif de formation de l'OFPPT et les secteurs productifs dont celui du transport ferroviaire ;
- Casa Tram : développement de nouveaux cursus de formation répondant aux besoins de Casa Tram et l'implication de cette dernière dans l'acte de formation ainsi que l'accompagnement CASA TRAM en matière de formation continue et de recrutement ;
- Supratour : mise en place d'un cursus qualifiant d'une durée 3 mois, au profit du personnel de la Supratours Tavel ;
- SENER et MASEN : réalisation de programmes de formation en Exploitation et Maintenance des installations thermos-solaires.

3. Développement régional

La synergie entre l'OFPPT et les Régions du Royaume a été développée à travers :

- 5 nouvelles conventions de partenariat avec les Conseils Régionaux : Casablanca-Settat, Souss-Massa, Guelmim-Oued Noun, Laâyoune-Saguia al Hamra et Dakhla-Oued Ed-Dahab. Ceci, en plus des 4 conventions conclues en 2016 avec les Régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Khénifra-Béni Mellal, Fès-Meknès et l'Oriental ;
- 16 conventions conclues pour assurer le rapprochement entre les Directions Régionales et les acteurs régionaux.

4. Accompagnement du Plan D'accélération Industrielle 2014 – 2020

L'OFPPT s'est engagé à accompagner les Écosystèmes Industriels et répondre, à travers le développement et l'adaptation de son offre de formation, aux besoins en ressources humaines qualifiées.

4.1. Opérationnalisation et suivi des contrats d'exécution déjà signés

L'année 2017 a été consacrée à la mise en œuvre et suivi des actions inscrites dans les contrats d'exécution signés en 2016, relatifs aux secteurs Cuir, Automobile et Poids lourds :

- Gouvernance : Mise en place des Conseils de Gouvernance (CGE) de l'ISTA TFZ Tanger et l'ISTTC Casablanca ;
- Ingénierie de formation ;
- Développement de la FPA : désignation et formation des tuteurs ;
- Des comités de coordination et de suivi, composés de l'OFPPT, le MIICEN et les fédérations et associations concernées ont été mis en place, conformément aux dispositions des contrats d'exécution.

4.2. Conclusion de nouveaux contrats d'exécution

Secteur	Fédération & Association partenaire	Profils à former : 2017/2020	Actions à réaliser
Offshoring	AMRC	22 013 profils : 35% du besoin global	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la capacité de 2 filières. • Adaptation de la filière «Conseiller en Relation Client Offshore CRCO» pour la formation de 1000 stagiaires/an. • Co-gestion des EFP sectoriels.
IMME	FIMME	9856 profils: 95,3% du besoin global	<ul style="list-style-type: none"> • Restructuration de 4 filières. • Développement de la FPA. • Co-gestion des EFPs sectoriels.

Textile	AMITH	75276 profils : 92% du besoin global	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de capacité pour la filière "Opératrice sur Machines à Coudre". • Généralisation de la FPA. • Développement de la formation continue. • Co-gestion des EFPs sectoriels.
Matériaux de construction	FMC	13.381 profils : 87% du besoin identifié	<ul style="list-style-type: none"> • Restructuration de 4 filières. • Augmentation de la capacité pour 2 filières. • Examen de création de 2 nouvelles filières. • Développement de la FPA. • Développement de la Formation Continue. • Cogestion de l'IMC Tamesna.

4.3. Préparation de nouveaux contrats d'exécution

De nouveaux contrats d'exécution seront initiés pour l'accompagnement de nouveaux écosystèmes dont le besoin en profils se chiffre comme suit :

- Aéronautique : 22 794 profils ;
- Plasturgie : 9383 profils ;
- Construction Navale : entre 4164 et 5913 profils ;
- Agroalimentaire : 15080 profils.

Des commissions ont été constituées dont les travaux portent sur le rapprochement des besoins en profils et l'offre de formation actuelle de l'OFPPT, la préparation des contrats exécution OFPPT-MIICEN-Professionnels qui définissent les engagements des parties et l'instauration des comités de pilotage et de suivi.





FINANCEMENT

I. Budget global de l'OFPPT

Le budget global de l'OFPPT, y compris les CSF et les projets conventionnés, s'est élevé à 3.602,3 MDH, soit une évolution de +3,1% par rapport à l'année 2016.

Ainsi, le budget affecté à la réalisation du plan d'action a atteint 2.973,5 MDH, dont 2.398,7 MDH pour le budget de fonctionnement et 574,8 MDH pour l'investissement, soit une progression de 3,1% par rapport à l'exercice précédent.

Quant aux budgets alloués aux CSF et projets conventionnés, gérés par l'OFPPT, ils ont totalisé 628,8 MDH, répartis comme suit :

- 608,8 MDH pour les Contrats Spéciaux de Formation ;
- 20 MDH pour le Programme de Réinsertion des Détenus (PRD).

A l'instar de l'exercice précédent, l'équilibre financier a été assuré, consolidé par l'évolution des ressources propres et recettes de la TFP et par l'impact positif de la politique d'optimisation et de rationalisation des dépenses.

1. Ressources Financières (y compris CSF)

En MDHS

Ressources	Exercice 2017		Taux réalisation / Budget 2017
	Budget	Réalisation	
1. Produits d'exploitation (1)	2 596,9	2 794,6	107,6%
Produits de la TFP	2 114,0	2 319,7	109,7%
TFP CNSS	1 890,0	2 032,7	107,6%
TFP EPICS + Sociétés d'Etat	224,0	287,0	128,1%
Ressources propres	482,9	474,9	98,3%
Contribution des stagiaires et frais de formation	299,8	283,5	95%
Formation continue	82,2	88,9	108%
Programme de certification des compétences professionnelles	100,0	-	-
Convention OFPPT - MEN (Facturé)	-	99,4	-
Autres Ressources	0,9	3,1	

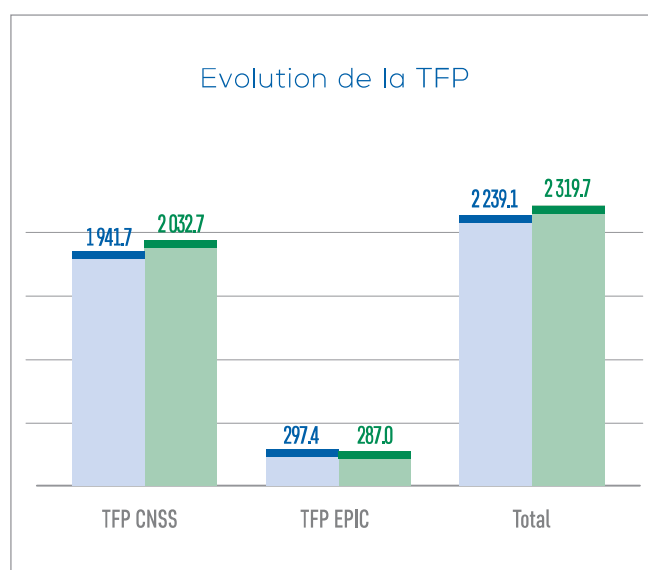
2. Produits financiers nets (2)	62,0	82,9	134%
Ressources propres y compris Produits Financiers nets	544,9	557,8	102%
3. Produits non courants (3)		51,5	-
Total (1+2+3)	2 658,9	2 929,0	110%

Le total des produits, arrêté au 31/12/2017, s'élève à 2.929,0 MDH, soit un taux de réalisation de 110% par rapport aux prévisions budgétaires.

L'analyse des produits est déclinée par composante comme suit :

1.1. Taxe de la Formation Professionnelle

En MDH



Les produits de la TFP affichent un taux de réalisation de 110% par rapport au budget. Comparées aux réalisations, les recettes de la TFP ont augmenté de +3,6%.

La ventilation de ces produits se présente comme suit :

- Les recettes relatives à la TFP CNSS ont enregistré une évolution de +4,7% avec un

taux de réalisation de 108% par rapport au budget 2017 ;

- Les recettes de la TFP des Établissements Publics et Sociétés d'État marquent une variation de -3,5% par rapport à 2016. Le taux de réalisation de ces recettes a atteint 128% comparé aux prévisions budgétaires de l'année.

1.2. Subvention de l'État

L'OFPPT n'a pas fait appel à la subvention de l'État, ni en fonctionnement ni en investissement, et arrive à assurer l'équilibre budgétaire de son plan d'action, et ce pour la septième année consécutive.

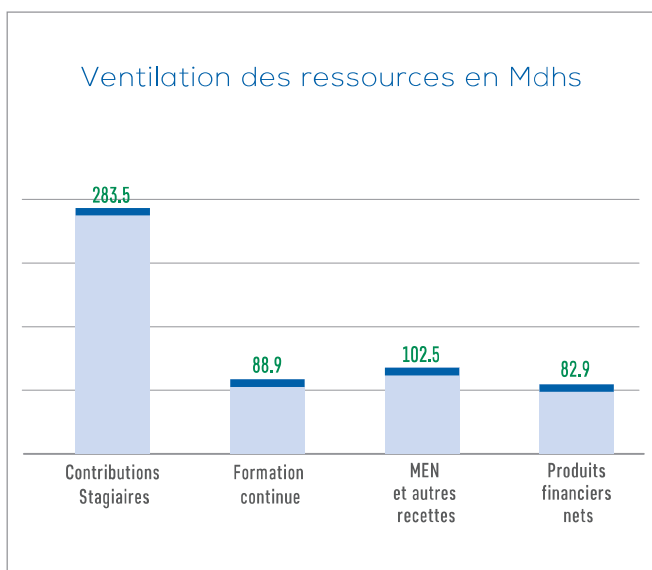
1.3. Contrats Spéciaux de Formation

La quote-part affectée aux CSF s'élève à 695,9 MDH, soit 30% de la TFP collectée et affiche un taux de réalisation de 114% par rapport aux prévisions.

1.4. Ressources propres :

Les ressources propres s'élèvent à 557,8 MDH, affichant une augmentation de 13% par rapport à 2016 (493,1 MDH), tirées principalement par les actions de formation continue et les produits générés par l'opération de renouvellement du mobilier scolaire pour le compte de l'Éducation Nationale (MEN).

La ventilation de ces ressources se présente comme suit (en MDH) :

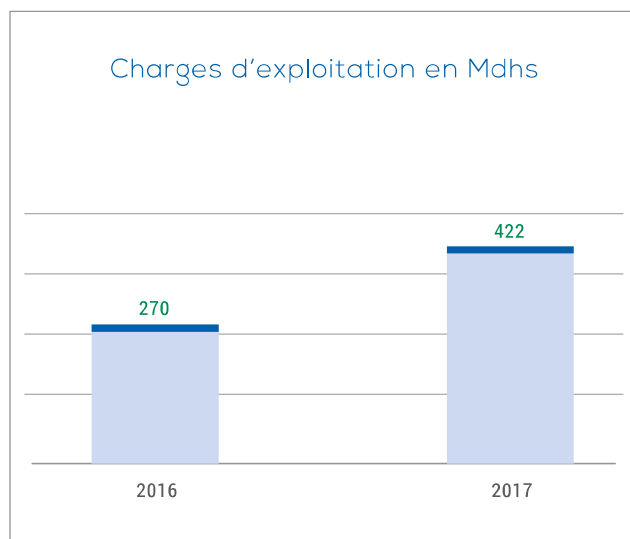


2. Emplois

2.1. Charges de fonctionnement (hors CSF)

Les charges de fonctionnement, y compris les charges du personnel, s'élèvent à 2 111,5 MDH contre 1 941 MDH en 2016, soit une évolution de +8,8%. Cette évolution est due à la prise en charge des engagements relatifs à l'opération de renouvellement du mobilier scolaire MEN. L'analyse des charges de fonctionnement, par composante, se présente comme suit :

a) Charges d'exploitation (hors charges du personnel)

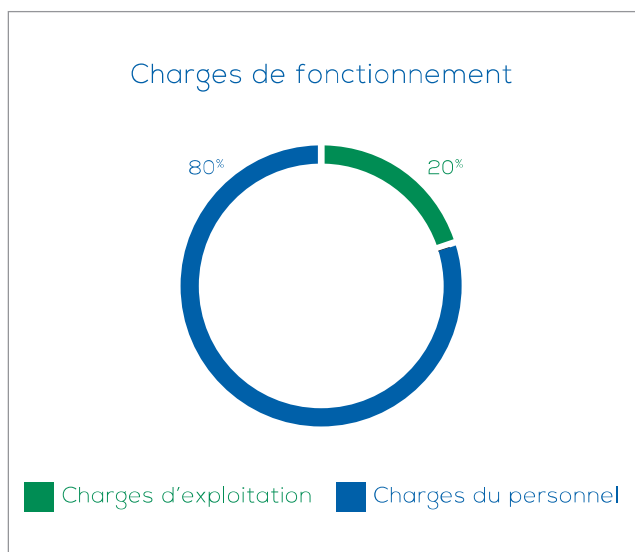


Les charges d'exploitation, hors charges du personnel, enregistrent une augmentation de 55,9% par rapport à l'exercice précédent, due à la prise en charge des engagements relatifs à l'opération de renouvellement du mobilier scolaire du MEN.

En neutralisant les engagements relatifs à ladite opération, cette évolution est de l'ordre de +1,4% seulement

La répartition des charges de fonctionnement se résume comme suit :

Les charges permanentes (eau, électricité, télécom, combustible) sont de 38,1 MDH contre 33,3 MDH en 2016, soit une évolution de 14.4%. Cette évolution s'explique par la prise en charge des dépenses liées au fonctionnement des nouveaux EFP et à l'augmentation des effectifs de la carte de la formation.



b) Charges du personnel

Les charges du personnel s'élevaient à 1 690 MDH contre 1 671 MDH en 2016, affichant ainsi une progression de 1,2%.

2.2. Dépenses d'investissement

Les engagements d'investissement réalisés s'élevaient à 311 MDH, soit un taux de réalisation de 54% par rapport au budget.

Ventilation des engagements :

Chiffres en MDH

IMMOBILISATIONS	2017		TAUX D'ENG. EN %
	BUDGET	ENGAGEMENT	
Terrains, Constructions et Aménagements	371,4	159,6	43%
Équipements	191,9	150,5	78%
Autres Immobilisations	11,5	0,9	8%
Total	574,8	311	54%

Principales réalisations des projets d'investissement :

- Construction de nouveaux EFP : ISTA Targuist (13,1 MDH), ISTA Issaguen (14,6MDH), ISTA Bni Bouayach (14,3 MDH), ISTA Ben M'Sik (16,3 MDH) et l'ISTA Lakssiba (11,8 MDH) ;
- Réhabilitation des EFP existants : ISTA Taounate (4,1 MDH), Complexe de Formation Sidi Kacem (6,2

MDH) et l'ISTA Safi 2 (6 MDH).

- Terrain : Acquisition du terrain pour la création de l'Institut Spécialisé dans les Métiers de l'Industrie Agroalimentaire Berkane (6,8 MDH).
- Équipement pour les secteurs : Acquisition de véhicules routiers (8,9 MDH) & Matériel pour la formation en Agro-alimentaire (27,1 MDH), fabrication mécanique (12,1 MDH), les métiers du Golf (10,3 MDH), des filières pour le renouvellement du mobilier scolaire du MEN (18,9 MDH), Cuisine/ Restauration (7,6 MDH), en plus des internats (8,7 MDH).

3. Financement du programme de la réinsertion des détenus (PRD)

Le budget global du PRD s'élève à 20 MDH annuellement. A la clôture de l'exercice 2017, les encaissements sur ce budget se présentent comme suit :

Chiffres en MDH

Recettes	Budget 2017	Encaissements au 31/12/2017 1
Subvention PRD (MEN FP)	10	10
Subvention PRD (DGAPR)	10	0
Total	20	10

4. Coût annuel de la formation par stagiaire

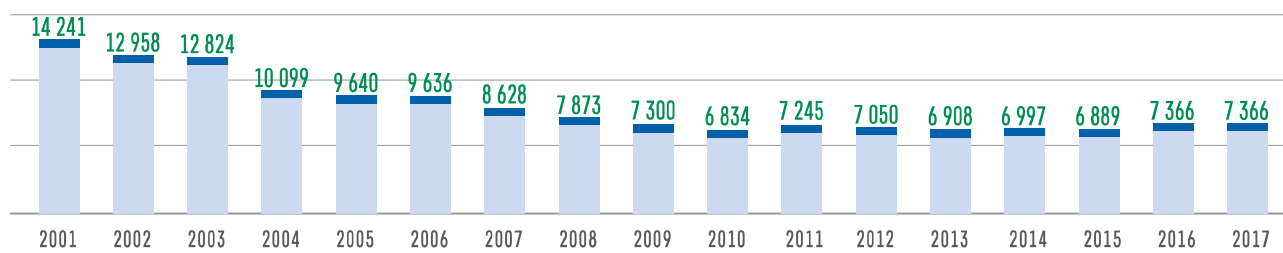
Le coût annuel de la formation de 7.366 DH par stagiaire est dû aux efforts conjugués en matière de :

- Rationalisation des dépenses de fonctionnement : maîtrise et suivi des dépenses permanentes, redéploiement du personnel administratif et renforcement de la part des vacataires dans le corps formateur, ingénierie de formation réalisée par les compétences internes de l'Office..... ;
- Mutualisation des moyens : achats sectoriels, redéploiement d'équipements... ;
- Évolution du dispositif.



L'évolution de cet indicateur, depuis 2001, se présente comme suit :

Évolution du coût annuel de la formation par stagiaire





OFPPT

La Voie de l'Avenir



RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2017